



Section de la Haute Marne

Le 26 juin 2012

Secrétaire départementale: Rachel SUGNEAU

Contact :03.25.30.23.20

Mèl fo.ddfip52@dgfip.finances.gouv.fr

Compte rendu CHSCT du 26 juin 2012

Ont participé en qualité de représentants titulaires de FO DGFIP: Laure Alentado, Catherine Durand, Rachel Sugneau et Rachel Delacourt en qualité de suppléante.

FO demande à ce que les convocations soient envoyées dans les délais (soit 15 jours avant la date) conformément au règlement intérieur voté le 15 mars dernier, ce qui ne fut pas le cas puisque la convocation a été reçue le 14 juin.

FO souhaite également que les documents soient envoyés en même temps que la convocation afin d'éviter plusieurs envois depuis le dernier CHS-CT ou qu'un rappel des envois soit fait lors de la convocation.

FO insiste également sur le rôle de la secrétaire CHS-CT Laure Alentado qui est le relais entre l'administration et les organisations syndicales et qui au regard du délai imparti, n'a pu contacter les élus pour évoquer les éventuels points à ajouter à l'ordre du jour.

1.Approbation du compte-rendu de la séance du 15 mars 2012

FO avait demandé à ce que l'ordre du jour fasse apparaître les points qui nécessitent un vote du CHS-CT, rappel est fait sur cette demande.

Lors du dernier CHS-CT, plusieurs questions étaient restées sans réponse :

- le délai maximum de 8 jours évoqué dans le règlement intérieur du CHS-CT concerne uniquement l'envoi des convocations

- le rapport des accidents 2011 a été modifié avec l'ajout des accidents de service liés à l'agression de St Dizier
- M. Bocquillon Inspecteur Santé Sécurité au Travail (ISST) rappelle le caractère obligatoire des formations des membres du CHS-CT, celles ci devraient être mises en œuvre début octobre.

Après modification de quelques formulations, le PV est adopté à l'unanimité.

2. Exercice budgétaire 2012 (budget, formations, accidents de service...)

Un accident de service est dénombré depuis le 1er janvier 2012 sans nécessité d'un arrêt de travail.

L'aménagement d'un local convivial de la paierie départementale n'est plus à l'ordre du jour puisque les achats ont été financés par la DDFIP.

Suite au dernier au CHS-CT, il a décidé de provisionner de l'argent pour l'éventuelle intervention d'un psychologue venant d'une association d'aide aux victimes. Une convention est en cours d'établissement mais fera l'objet d'une décision bi-latérale direction et élus CHS-CT.

L'APAVE a effectué un diagnostic thermique à la cité administrative de Chaumont. Le constat n'est pas une surprise : déperdition de chaleur au niveau des tablettes, des structures des fenêtres (joints ne faisant plus leur office...)

Ce sujet sera évoqué lors du prochain conseil de cité car la DDFIP n'a pas le pouvoir d'effectuer ces travaux puisque le bâtiment appartient à la Préfecture.

Un premier bilan est fait sur les inscriptions pour les prochaines formations CHS, il reste encore des places en « recyclage Sauveteur Secouriste du Travail » obligatoire tous les 2 ans et en « recyclage ergonomie tertiaire ».

D'autres demandes ont été effectuées en sus de celles déjà accordées :

- achat de 6 blousons à haute visibilité avec flocage « CADASTRE » dans le dos ainsi que l'achat de signalétiques magnétiques « Arrêts fréquents » et « Cadastre » pour les véhicules pour le CDIF et Bureau Antenne de St Dizier

- achat de 2 couvertures anti-feu pour les agents installés au 1er étage du CFP de Joinville
- détecteurs de fumée car tous les sites ne sont pas équipés d'alarme incendie

Une enveloppe est réservée pour la paierie départementale qui fera l'objet d'une visite de l'ISST le 18 septembre 2012 au cas où des anomalies liées aux conditions de travail et à la sécurité des agents sont constatées.

La seconde dotation disponible en septembre sera principalement utilisée pour l'acquisition de luminaires basse consommation et de fauteuils ergonomiques.

FO a demandé si l'aménagement d'un abri vélos rue de Lorraine pouvait être envisagé sur les crédits CHS-CT (à savoir que les utilisateurs sont contraints de laisser leurs vélos dehors quelles que soient les conditions météorologiques). Après accord de l'ISST, l'assistant de prévention va faire une demande de devis sachant que ce type de dispositif pourra être également installé à la paierie.

	POUR	ABSTENTION	CONTRE
FO DGFIP	3		
SNUI Sud Trésor	1		
CFDT	1		

5. Suivi des réponses apportées aux rapports de l'ISST

Le point n°5 est abordé car M. Bocquillon doit partir tôt.

Mr Orsini ancien Inspecteur Hygiène et Sécurité a visité les Centres des Finances Publiques de Nogent, Chalindrey, la cité administrative de Chaumont et la Direction Départementale des Finances Publiques 19 rue Bouchardon à Chaumont en 2011. Dans ces rapports, il a émis des recommandations.

FO rappelle que dans ce rapport, M. Orsini remet en cause l'organisation de l'accueil du SIP de Chaumont et explique qu' « une équipe se relayant serait préférable à des agents titulaires du poste » et demande à ce que la DDFIP mette en œuvre ces recommandations et en informe le responsable du SIP.

Ce rapport évoque également l'absence d'une main courante sur l'accès des agents de la Trésorerie de Nogent, la mairie de Nogent propriétaire avait été saisie

sur ce dossier à l'époque. Il est répondu qu'elle n'a encore donné aucune réponse et que si elle ne souhaite pas faire les travaux, c'est la DDFIP qui devra financer ceux-ci.

3. Révision des lieux de consultation

Le secrétariat général a émis une note le 29 mai 2012 qui permet des arbitrages au niveau départemental et propose de supprimer le lieu de consultation de St Dizier car il est non conforme (local borgne) et ne peut être mis en conformité.

Le vrai problème réside dans l'absence d'un médecin de prévention sur le département.

Le CHS-CT a souhaité faire remonter ce dysfonctionnement à Paris et dénoncer le non recrutement d'un nouveau médecin.

4. Points sur l'immobilier

→ Paierie départementale : les agents ont été installés avec les recommandations ergonomiques (postes de travail, fauteuils, luminosité) et une formation à l'évacuation données par Cédric Vaultot assistant de prévention et Corinne Rougeaux secrétaire animatrice du CHS-CT.

→ Accueil DDFIP Rue Bouchardon : nécessité de reconfigurer les zones attenantes à la zone d'accueil en fonction de nouveaux besoins (moins de réception et isolement de l'agent d'accueil)

Un chiffrage est attendu (une enveloppe de 35000 € est allouée par la DG pour ces travaux). Ceux-ci devraient se dérouler le dernier trimestre 2012.

6. Questions et communications diverses

Le CHS-CT Ministériel a mis en place un programme exceptionnel au profit de l'accessibilité professionnelle (note du 7 juin 2012). Des crédits de 2 millions d'euros sont débloqués pour financer les demandes émanant des CHS-CT locaux respectant certains critères.